

Formulaire d'inscription

CONCOURS DE CONSTRUCTION DE P'TITS BATEAUX

Édition 2019

Vous désirez fabriquer votre propre embarcation ? C'est simple, il suffit de réunir trois constructeurs de 16 ans et plus, et de remplir le formulaire d'inscription ci-dessous.

Surtout, tenez compte que l'outil par excellence pour la construction est l'imagination! Sortez le capitaine, l'inventeur ou l'explorateur qui sommeille en vous, les costumes seront un complément à votre œuvre.

Nom de l'équipe : _____

Les participants: _____

Nom du commanditaire (facultatif) : _____

Signature du responsable de l'équipe: _____

Téléphone du responsable: _____

Courriel du responsable: _____



Horaire de la journée :

11h00	Les participants se présentent au bureau de la Corporation des Acadiens pour recevoir leur numéro de site.
11h30	Réunion des constructeurs (Une personne par équipe)
12h00	Début de la construction
16h00	Fin de la construction et exposition des p'tits bateaux
16h10	Mise à l'eau et début des courses

Consignes supplémentaires :

- Nous demandons aux constructeurs de p'tits bateaux une vigilance accrue lors de la mise à l'eau des bateaux. De plus, la Corporation des Acadiens recommande fortement le port de souliers adéquats, de lunettes de sécurité, du gilet de sauvetage sur l'eau et d'attendre la fin des courses pour consommer des boissons alcoolisées.

- Les constructeurs doivent se munir d'une rallonge électrique, ainsi que d'outils électriques portatifs seulement.

- Il est obligatoire de franchir la ligne d'arrivée avec le même équipage que celui de départ.

- Pour le départ, les bateaux doivent se tenir derrière la ligne de départ. Un ou deux équipiers peuvent tenir l'embarcation à la ligne de départ, mais ils n'ont pas le droit de pousser le bateau lorsque le signal de départ est donné.

- TOUS LES SITES DEVRONT ÊTRE VIDÉS À LA FIN DE LA JOURNÉE. Les équipes qui ne rapporteront pas tout leur matériel seront facturées pour le transport des vidanges et pour le ménage du site.

****Tout manquement à l'un ou l'autre de ces règlements expose l'équipe fautive à une disqualification****

Contrat

ENTRE : La Corporation des Acadiens de l'Île du Havre-Aubert

Dûment représentée par Cedric Bourgeois, Président

ET : (Nom de l'équipe) _____

ATTENDU QUE dans le cadre de sa mission, la Corporation des Acadiens souligne les fêtes acadiennes par des activités plein-air et des compétitions et que l'une de ses activités constitue une fête communément appelée "Le Concours de Construction de P'tits Bateaux";

ATTENDU QUE les participants s'y inscrivent sur une base volontaire, s'engageant à respecter les normes et exigences mise de l'avant par la Corporation des Acadiens;

ATTENDU QUE les images prises par la Corporation des Acadiens lors de l'évènement peuvent être utilisées à des fins publicitaires;

EN CONSÉQUENCE, les parties désirent convenir de ce qui suit,

L'équipe de constructeurs accepte de participer à l'évènement communément appelé "Le concours de construction de p'tits bateaux".

L'équipe s'engage, par le fait même à respecter les normes et directives mises de l'avant par la Corporation et ses organisateurs.

L'équipe dégage de toutes responsabilités la Corporation des Acadiens et ses administrateurs, et renonce à prendre des procédures judiciaires et/ou réclamations contre ces derniers.

Signé à Havre-Aubert, le _____

La Corporation des Acadiens, par _____

Signatures des équipiers : _____
